

conseil québécois du
patrimoine *vivant*

Paroles **GESTES** et Mémoires



**LE PATRIMOINE VIVANT
UN ÉCOSYSTÈME À PROTÉGER !**

4\$

LE NOUVEAU LOGO

SOMMAIRE

Le nouveau logo du Conseil québécois du patrimoine vivant	2
Manifeste des savoirs du patrimoine d'expression	3
Questions de définitions	4
Le patrimoine ethnologique en France Le porteur de traditions, agent transmetteur	5
Ce qu'est pour moi le patrimoine vivant	6
Mémoire du Conseil à la Commission nationale sur l'Avenir du Québec	9
La recommandation de l'UNESCO sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire	10
La Grande Tournée du CQPV C'est parti !	11
Disques compacts : « Autrement » Danièle Martineau « La Mistrine » La Bottine Souriante	12
Le caucus canadien du Folk Alliance	13
Changements au Conseil d'administration	13
Composition du patrimoine vivant du Québec	13
Lanaudière : Mémoire et Racines	14

Paroles, gestes et mémoires est distribué gratuitement aux membres du Conseil québécois du patrimoine vivant. Les non-membres peuvent s'abonner pour un an au tarif de 15 \$.

conseil québécois du
patrimoine vivant

Un projet de logo pour le CQPV était présenté lors de la dernière assemblée générale l'automne dernier. Une discussion fort animée s'engagea alors autour de l'esquisse proposée, mais aussi sur les caractéristiques essentielles que devrait posséder le futur symbole du Conseil.

Suite à cette discussion, l'assemblée convenait qu'il fallait refaire l'exercice de conception en tenant compte, bien sûr, des recommandations qui venaient d'être faites. Parmi celles-ci revenaient souvent le souci de refléter l'ensemble des domaines et disciplines représentés par le Conseil, ainsi que la nécessité d'avoir une image dynamique et contemporaine.

C'est ainsi qu'après avoir étudié plusieurs esquisses présentées par la firme de graphistes *Jacques Gauthier Communication* (Pierre Reno étant le concepteur du sigle), et avoir demandé la modification de certaines d'entre elles, le Conseil de direction, puis le Conseil d'administration, entérinaient le choix du logo que nous vous présentons aujourd'hui.

Il est toujours périlleux de présenter une logo puisque sa fonction première est justement de représenter (sans nécessairement être figuratif), et de tout dire par lui-même (tout en laissant place à l'interprétation individuelle).

À tout le moins, disons qu'il fallait inscrire l'élément primordial à tous les domaines du patrimoine vivant : le geste. Qu'il

s'agisse de la cognée du forgeron, du coup de ciseau du sculpteur, du jeu de pieds du danseur, du coup d'archet du violoneux, de la poigne du maréchal-ferrant, du pétrissage du boulanger... le geste est au cœur du patrimoine vivant, au centre de l'activité humaine. En libérant sa main, l'homme est devenu créateur.

Mais voilà que celle-ci laisse de plus en plus sa place aux machines-outils, aux chaînes de montage, aux robots, de même que le corps entier lui-même participe de moins en moins aux arts figuratifs, cela au profit de la représentation théâtrale ou médiatisée.

Promouvoir le patrimoine vivant, c'est tout d'abord valoriser le geste créatif vécu pour soi, non imposé par autrui.

Au geste ainsi représenté nous voulions ajouter l'emblème du pays, la trace d'un passé, l'espoir pour demain... Une fleur de lys vaguement esquissée, aux allures de girouette, pivotant vers la droite, le levant et l'avenir.

N'en disons pas plus. Peut-être même est-ce trop déjà... Regardez bien ce sigle et voyez-y autant de choses qu'il vous plaira d'y découvrir. Un symbole doit toujours garder une face cachée, c'est ce qui lui donne tout son charme...

Pierre Chartrand
1^{er} vice-président
Responsable des communications



Manifeste des savoirs DU PATRIMOINE D'EXPRESSION

Les nombreux changements qui marquent notre société modifient le vécu et la transmission des savoirs. La société transmettait autrefois ses connaissances à travers la famille, la collectivité et le village. Aujourd'hui, la société a transmis une partie de ses responsabilités à l'école, aux services de loisirs et aux médias. Par ailleurs, divers organismes et associations sont nés pour transmettre les connaissances et les savoirs traditionnels, richesse d'une adaptation à l'environnement et de l'évolution des cultures. De même, la terminologie utilisée doit refléter ces nouvelles réalités et les politiques gouvernementales doivent s'inscrire dans ces changements de société.

William J. Thomas crée le mot « folklore » en Angleterre en 1846. Puis le folklore évolue pour devenir une science. On retrouve d'ailleurs une section des études de folklore dans plusieurs universités encore aujourd'hui. En 1982, lors de la Conférence internationale sur les politiques culturelles tenue à Mexico, l'UNESCO amorce son travail pour préserver les cultures en voie de disparition. À l'époque, on parle de patrimoine immatériel par opposition au patrimoine matériel. Plus tard, on utilisera l'appellation patrimoine

intangible. En 1989, la Conférence générale de l'UNESCO accepte la Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire, qui suggère aux États membres de prendre les mesures nécessaires pour préserver et diffuser ces riches héritages culturels. Au Québec, on a introduit depuis quelques années la notion de patrimoine vivant.

Le conseil d'administration de Héritage et patrimoine vivant du Québec (HPVQ) a réfléchi sur la réalité du milieu de diffusion du patrimoine intangible en identifiant les besoins et les intervenants. Le patrimoine vécu est en voie de disparition. Les savoirs se perdent et ne sont pas transmis. Quand il survit, le patrimoine intangible est soit le résultat de recherches, soit une reconstitution par des associations et organismes qui l'exécutent dans des contextes divers ou qui le diffusent. HPVQ a aussi considéré que le patrimoine intangible en terre québécoise est celui de l'ensemble des habitants qui ont des cultures traditionnelles représentant la majorité culturelle, mais qui représentent aussi les minorités culturelles. Ces considérations et bien d'autres ont amené HPVQ à préparer un Manifeste pour la conservation et le développement des savoirs du patrimoine d'expression. Ce

document a été rendu public lors du Premier Symposium des ensembles folkloriques du Québec.

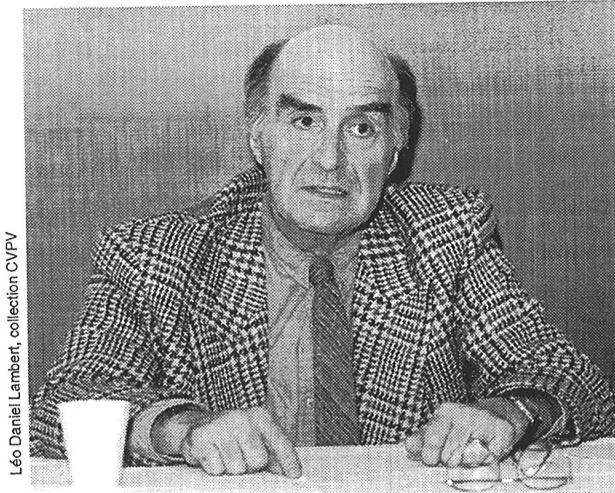
Dans un premier temps, HPVQ suggère à tous les intervenants de modifier le langage et de remplacer le mot « folklore » par les termes patrimoine d'expression. De même, un « ensemble folklorique » devient un groupe du patrimoine d'expression. L'organisme demande également à toutes les personnes qui sont en accord avec le Manifeste de le signer et de le faire signer par d'autres personnes qui croient à l'importance de préserver le patrimoine d'expression du peuple québécois pour bâtir un Québec unique, à l'image de ses citoyens. Par la suite, HPVQ prévoit présenter le Manifeste aux gouvernements pour obtenir la reconnaissance du patrimoine d'expression.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir un formulaire pour recueillir des signatures :

HÉRITAGE ET PATRIMOINE VIVANT DU QUÉBEC
2040, rue Alexandre-de-Sève
Montréal (Québec)
H2L 2W4
Téléphone : (514) 524-8552
Télécopieur : (514) 524-0269

Plus que vivante !
UNE CULTURE EN EFFERVESCENCE

Questions de définitions



Léo Daniel Lambert, collection CVPV

Jean Du Berger

Héritage commun qui trouve sens et valeur dans le temps présent, dans la vie, le patrimoine vivant est constitué de traditions, de traditions actives, dynamiques, inscrites dans la vie quotidienne d'une communauté qui s'y reconnaît. Dans toute communauté culturelle, ces traditions sont mises en œuvre par des artistes et des artisans qui, individuellement ou en groupe, sont reconnus comme porteurs de valeurs qui constituent la culture traditionnelle de cette communauté. Grâce à eux, les pratiques culturelles qui expriment les modèles et les valeurs du groupe sont vivantes. Ces acteurs-témoins, témoins actifs, sont dépositaires de pratiques transmises de génération en génération sans interruption dans le temps, pratiques toujours actuelles, qui animent, au sens plénier, la vie de la communauté dont elles atteignent la majorité des membres.

Premier état des pratiques culturelles traditionnelles

Celui de la vie quotidienne d'une communauté culturelle où ces pratiques sont pour ainsi dire enfouies jusqu'à ce qu'un regard de l'extérieur, ou un regard « distancié » de l'intérieur, vienne les découvrir. À première vue, les comportements culturels d'un groupe semblent aller de soi pour ce groupe et ne semblent pas être dignes d'un intérêt spécial.

Second état de la culture traditionnelle, hors de son contexte d'origine

Avec le temps et les transformations socio-culturelles provoquées par les changements de contextes, les pratiques perdent progressivement leur efficacité

symbolico-pragmatique pour n'être investies que d'une efficacité symbolique et esthétique. La communauté culturelle elle-même, ou une instance extérieure, prend alors conscience des valeurs que représentent certaines de ces pratiques ainsi que ceux qui en sont les maîtres. Une démarche d'ordre ethnographique entreprend alors la collecte de ces pratiques en vue de les conserver sous forme de traces dans des archives, de les étudier en tant qu'objets culturels et d'en communiquer les éléments les plus caractéristiques.

Troisième phase du cycle de vie des pratiques culturelles traditionnelles

Les pratiques culturelles traditionnelles seront ensuite objet d'un développement politique et culturel qui se prolongera dans une commercialisation touristique ainsi que dans l'organisation de fêtes et de spectacles. Les pratiques culturelles traditionnelles seront enfin intégrées à l'enseignement et à des pratiques culturelles savantes comme la littérature et l'art savant. À ce niveau, les pratiques culturelles, par une opération de transmutation de codes, deviennent un tout autre objet culturel.

L'établissement de politiques et la création d'organismes pour conserver et préserver certaines de ces pratiques culturelles traditionnelles constituent la dernière phase du cycle de vie des pratiques culturelles traditionnelles.

Le patrimoine vivant se trouve dans les communautés d'appartenance où les porteurs actifs de tradition n'en sont pas tellement les témoins que les praticiens.

Jean Du Berger

(Extrait de : Jean Du Berger, *Le patrimoine vivant, le concept et l'action*, Ethnologie, vol. 13, no 2, juin 1990 : 23-43.)

LE PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE EN FRANCE

Le patrimoine ethnologique comprend les modes spécifiques d'existence matérielle et d'organisation sociale des groupes qui le composent, leurs savoirs, leur représentation du monde et, de façon générale, les éléments qui fondent l'identité de chaque groupe social et le différencient des autres.

Toutefois, la définition d'un patrimoine ethnologique, surtout à l'échelle d'un pays aussi divers que la France, est tributaire de contraintes qui en rendent la formulation difficile. D'abord parce qu'elle doit s'appliquer à des agents très divers : individus, groupes qui se manifestent seulement dans certaines occasions et d'autres qui s'identifient, au contraire, à des institutions permanentes. Ensuite, à cause de la très forte hétérogénéité des biens qui le composent, ne fut-ce que dans le seul ordre matériel : objets et ensembles mobiliers, immeubles, paysages aménagés par l'homme, bien fongibles, tels que les espèces animales et végétales domestiquées et

cultivées, ou les espèces sauvages devenues parties intégrantes de pratiques et de savoir (plantes médicinales, animaux classés, plantes servant de nourriture à certaines espèces ou de matière première pour l'artisanat). Enfin, entrent dans le champ du patrimoine ethnologique des agents vivants (artisans, conteurs, musiciens), des phénomènes collectifs actuels (fêtes, cérémonies), des savoirs spécialisés.

(...) Or, que ce soit pour les définir, les protéger ou les conserver, il est impossible de figer des éléments vivants, de les soustraire à la vie, tout comme de soustraire à l'histoire des groupes ou des événements réels. Ceci vaut pour les deux pôles entre lesquels s'ordonne depuis toujours, en France, la variété des cultures populaires : la culture savante citadine et la culture orale rurale ou ouvrière.

On inclura donc dans le domaine des biens culturels ce que le groupe vit pour lui-même, et non pour se donner en spectacle ou approvisionner le marché du

tourisme. On privilégiera ainsi, dans l'action de conservation, ce que peut réemployer une population active dans la poursuite d'un mode de vie significatif : espèces cultivées, races d'élevage, formes d'organisation sociale, économique ou technique, comme le mode familial de certains artisanats ou l'organisation permettant le maintien non artificiel de métiers ou de fêtes.

Tous ces éléments de patrimoine ethnologique, comme la multiplicité de ses objets possibles, rendent donc le programme d'une ethnologie de sauvetage très difficile à formuler. On peut même douter, à la limite, qu'une telle démarche ait une base épistémologique. Il n'en faut pas moins admettre l'opportunité d'une ethnologie d'urgence liée à l'irruption de l'histoire, génératrice de mutations fondamentales.

(Extrait de : *Culture et communication*, numéro hors-série, mars 1980, p.17-19.)

LE PORTEUR DE TRADITIONS, agent transmetteur

On le dit témoin de notre temps, agent vivant, continuateur de pratiques traditionnelles ou agent actif. Jean Du Berger, qui s'est longuement penché sur la question, fait de plus cette distinction importante : « Les porteurs actifs de traditions n'en sont pas tellement les témoins que les praticiens ». Ils seraient donc ceux par qui le passage de l'intention (le ressenti) à la réalisation (l'action) se fait sans rupture de contact, sans intermédiaire. Ils sont porteurs authentiques, parce qu'imprégnés du sens et non d'une interprétation du sens.

L'UNESCO, pour bien marquer cette différence entre un médiateur culturel et un porteur de traditions, qualifie ce dernier d'agent transmetteur afin de souligner la

transmission de savoirs et savoir-faire qui s'opère par lui et, convient-il d'ajouter, en lui. Cette nuance tend à proposer que si le porteur de traditions est facteur d'authenticité, il est aussi facteur de changement, cependant toujours intégré à l'action.

Son propre contexte naturel, son milieu de vie, ne ressemble plus à celui de ses parents ou grands-parents, et quand il chante ou danse, à titre d'exemple, il n'interprète pas ; il vit ce qu'il « sait » et pour cette raison ne sait pas que ce faisant il élabore le patrimoine vivant et qu'il en est l'âme.

Ce n'est pas le cas des médiateurs culturels qui « parlent et agissent au nom de » et qui, souvent en rupture de contact

direct avec la tradition, « l'utilisent », pour reprendre l'expression de Du Berger, dans des buts de protection, de promotion et de diffusion indispensables à notre conscience collective et à notre identité culturelle, mais dont l'action se situe hors du contexte immédiat, précédemment identifié comme un des indicateurs premiers du patrimoine immatériel vivant.

Sophie-Laurence Lamontagne

(Extrait de : Sophie-Laurence Lamontagne, *Le patrimoine immatériel. Méthodologie d'inventaire pour les savoirs, les savoir-faire et les porteurs de traditions*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications – Publications du Québec, 1994, p. 10.)

Plus que vivante !
UNE CULTURE EN EFFERVESCENCE

Ce qu'est pour moi

Léo Daniel Lambert, collection CVPV



André Gladu

La première porte qu'un étranger, visiteur, touriste, immigrant ouvrira pour rencontrer les Québécois – et l'inverse est vrai –, ce sera celle du patrimoine vivant.

Que ce soit par une conversation dans la rue, une invitation à la maison, un échange de présents, un repas partagé en famille, la comparaison de chansons ou mots ou habitudes de vie, ce que nous communiquons d'abord et avant tout à l'autre, c'est l'opinion que nous avons de nous-mêmes et de la vie ! Et, lorsque nous ne trouvons plus les mots pour entrer en contact avec nos semblables, pour raconter ce qui s'est passé avant nous ; quand nous ne savons plus comment ça marche, sourire ou rire avec les autres ; lorsque nous avons oublié le couplet de la chanson, la figure de danse, le scénario du conte, qu'est-ce qui reste à échanger ?¹

Un logiciel collectif

Le patrimoine vivant constitue une véritable trousse de survie contenant l'aura, l'humeur, le rythme et le registre d'un peuple, bref, tout ce qu'il faut à une collectivité pour enrichir sa mémoire, développer son imaginaire, se positionner dans l'univers, découvrir les autres et vivre en harmonie avec son milieu. Ce qu'une génération transmet à sa relève, la nouvelle génération, c'est une vision du monde élaborée dans un espace et un temps spécifiques, qu'on exprime dans des constructions, représentations ou activités symboliques et réelles.

Une simple chanson, comme *Moi mes souliers* de Félix Leclerc, sort de cette vision du monde qui nous est prêtée l'espace de notre règne et y retourne pour l'enrichir. Quand un gigueur danse devant nous, il nous dit simultanément : « Voilà comment dansaient nos ancêtres et voilà comment moi je danse aujourd'hui ». Ce qui est d'abord et avant tout transmis, c'est l'art ou l'énergie de la danse. Le personnage, c'est la danse, lui, c'est un médium ! C'est bien ce que disent les Montagnais lorsqu'ils prétendent que le huart à collier, oiseau farouche qu'on aperçoit difficilement, est éternel, car son cri mélancolique est toujours présent. Les oiseaux meurent, mais le cri reste ! Il en va de même de l'esprit d'un peuple, de sa manière d'être.



Louise Leblanc

le patrimoine vivant

Un outil de développement

En dernier ressort, c'est la communauté qui détermine si le modèle de sa propre culture est devenu invivable ou inutile. Si, par acculturation, aliénation ou simplement parce qu'elle juge une pratique désuète, elle décide de ne plus utiliser tel aspect de sa culture et d'acquiescer un autre modèle culturel, aucun ethnologue ou ministère des Affaires culturelles ne pourra enrayer ce mouvement. D'instinct, les gens savent que leur culture, peu importe le qualificatif qu'ils lui donnent, est reliée au développement social, politique et économique de leur pays. Pour eux, c'est un moyen d'assurer la continuité et un outil de développement. Les gens savent aussi d'instinct que les différentes cultures s'affrontent à l'intérieur de leur pays : culture des habitants de souche vs cultures immigrantes, culture des riches vs culture des pauvres, culture américaine vs cultures canadienne et québécoise.



Louise Leblanc

Une culture de la résistance versus l'«American way of life»

Tous les jours Walt Disney, Coca-Cola, Levi's, GM, Hollywood, Michael Jackson et leurs amis viennent frapper à notre porte pour nous convaincre du ridicule de persister à vouloir parler français sur un continent de 275 millions d'anglophones. Depuis des années, le message est le même qu'il vienne des USA ou du Canada. On n'accepte pas notre façon d'être, ce qui nous distingue des autres. On nous impose une façon d'être qui convient aux préjugés des autres. Un peuple qui veut évoluer et se développer dans ses termes et agir sur le présent. Non, ça, on a de la difficulté à l'accepter ! C'est ce qui explique la résistance énorme d'une partie de la population au Québec vis à vis de sa culture populaire. Car le premier effet de cette « guerre » médiatique et commerciale est de déprécier la culture première de ce peuple pour lui faire adopter celle de ceux qui voudraient le transformer en un nouveau marché docile.

Une imagerie d'Épinal réductrice

L'imagerie d'Épinal et réductrice colportée pendant des années par les illustrateurs, graveurs, photographes et, plus tard, journalistes et cinéastes étrangers donnant une représentation folklorique de la vie quotidienne au Québec a fini par dégoûter les gens d'ici. Cette imagerie simpliste, produit de l'œil colonial, a été reprise par

certains de nos peintres, photographes, cinéastes, chanteurs et humoristes et exploitée dans des œuvres, des institutions (musées), des publications et surtout par l'industrie touristique locale. Héritage empoisonné du colonialisme où le roi nègre sert à ses semblables la même médecine que celle qu'il a reçue. Du début du 19^e siècle à la moitié du 20^e siècle, on pourrait résumer cette « imagerie-prison » en 50 sites et situations que nous avons tous vus des milliers de fois sur des cartes postales et dans certains films. Mentionnons-en quelques-uns : ce sont les porteurs d'eau d'Horatio Walker, les bûcherons et draveurs de la Mauricie, les habitants aux marchés Saint-Roch à Québec et Place Jacques Cartier à Montréal, les visiteurs en calèche, l'hiver, sur le Mont-Royal et dans le Vieux Québec, les enfants avec leurs voitures attelées à des chiens de la Côte de Beaupré, les fours à pain sur les bords de la route du Bas du Fleuve, les vendeurs de sculptures sur bois ou de petits bateaux en Gaspésie, les charrettes de foin de Baie-Saint-Paul, les moulins à vent de l'Île aux Coudres et de Verchères, la rue sous le Cap et du Petit Champlain avec cordes à linge et enfants s'amusant, la vieille madame avec son rouet sur la galerie, etc. Comment a-t-on réussi à enfermer un peuple de 4 à 5 millions de personnes dans 50 images fixes, rigides et qui ne bougent plus parce que c'est comme ça qu'on les aime ! Ce qui est méprisable, ce ne sont pas les activités représentées mais le regard qui les a figées. ➔

Plus que vivante !

UNE CULTURE EN EFFERVESCENCE



Louise Leblanc

Un arbre à préserver, une terre à entretenir

Il faut bien le dire, aujourd'hui en Amérique, les Amérindiens sont tannés de danser avec leurs plumes devant les touristes, les Noirs sont fatigués de se faire confiner à la musique, au basketball et à la boxe et les Canadiens français écœurés d'avoir à répéter des chansons dont il faut en plus répéter les couplets. Pourquoi cette mise en scène de la réalité, alors qu'on sent au fond de soi qu'on appartient à des peuples en voie d'extinction. D'ailleurs, les recensements américains et canadiens viennent confirmer ce sentiment. Une seule exception fragile à ce fatalisme : le Québec. Le patrimoine vivant est au cœur de la raison d'être du Québec. S'en occuper et se mobiliser pour sa reconnaissance, c'est entretenir et veiller à l'état de la terre dans lequel il a grandi et progressera. Cette terre, c'est la vie nationale. Tout appauvrissement important de cette terre aura un effet sur les fruits qu'elle doit donner. La question du patrimoine vivant rejoint la question du Québec.

Un écosystème à protéger

Le patrimoine vivant est un système d'échange entre ce que nous prenons de notre héritage culturel et ce que nous lui redonnons, basé sur les principes appliqués par la nature pour maintenir son équilibre. Vivre en harmonie avec l'environnement naturel ou culturel, c'est donner et recevoir : le partage de l'énergie. Le patrimoine vivant, si ça change trop vite, on en perd le sens et les gens ne s'y reconnaissent plus ! Si ça ne change pas assez vite, les gens s'en désintéressent ! Les Québécois vont se réintéresser à leur culture populaire lorsqu'ils sentiront combien ça les concerne et les touche dans leur quotidien. Les meilleurs alliés du patrimoine vivant sont les enfants. Sans préjugés, ils en comprennent l'importance. En ce sens, les artistes leur ressemblent, eux qui, pour recommencer à créer, doivent retrouver l'élan et la générosité de l'enfant.

Aujourd'hui, les mécanismes naturels de transmission de la mémoire et de l'imaginaire collectifs des peuples ne fonctionnent plus normalement comme avant. On est forcé d'intervenir pour remettre en marche les canaux de communication et les systèmes d'échange entre les communautés et les générations. Il nous faut gérer l'écosystème du patrimoine vivant comme on le fait dorénavant pour les espaces verts, les zones de reproductions, les réserves et parcs nationaux, les terres agricoles, etc.

L'effondrement général de la mémoire collective (on dirait que l'humanité n'apprend plus des expériences passées), l'intolérance, la remontée des idéologies racistes et de droite, les problèmes incontrôlables créés par l'usage des drogues, le taux de suicides grandissant chez les jeunes, la violence gratuite et anonyme (les tueries de masse aux USA), la famille disloquée, etc. sont tous des signes d'un déséquilibre profond des lois sociales et naturelles. Aussi, sauver la planète ne veut pas dire uniquement protéger les forêts de l'Amazonie, le panda de Mongolie, ou les baleines à

bosse du Golfe Saint-Laurent mais, d'abord et avant tout, préserver les cultures nationales et leurs traditions qui constituent une « terre » de prédilection, d'où émerge le patrimoine humain universel. Ce patrimoine vivant est d'abord populaire (accessible et intégré à la vie), en continuité (la chaîne orale), global (à la fois information, divertissement et éducation), communautaire (créé par et pour le groupe), issu d'un milieu rural, urbain, ethnique et national (délimité dans le temps et dans l'espace). Depuis quelques années, la communauté internationale, alertée par plusieurs missions d'observation et rapports sur la fragilité de ces écosystèmes culturels, a réagi, lors de conférences mondiales, par une série d'énoncés de principes sur lesquels tous les pays se sont entendus.

Une ressource culturelle à gérer

Gérer l'écosystème du patrimoine vivant, c'est intégrer sa reconnaissance politique dans le projet de société des Québécois, intégrer sa reconnaissance culturelle dans l'ensemble des activités de notre culture, intégrer sa reconnaissance sociale à l'intérieur des grands défis d'éducation et priorités sociales, intégrer sa reconnaissance financière dans une activité économique adaptée à nos besoins. Notre action n'est pas isolée : elle doit s'inscrire dans les structures contemporaines de la culture québécoise, c'est-à-dire ses dimensions économique, technologique et internationale. Il nous faut rebrancher la question du patrimoine vivant sur le Québec de l'an 2000. Nos efforts doivent se conjuguer avec ceux de tous les autres partenaires sociaux qui cherchent comme nous à créer pour demain une société plus humaine et vivable.²

André Gladu

1. André Gladu, *Concept des États généraux du patrimoine vivant. Pour une stratégie de développement durable de la culture populaire*, Québec, Centre de valorisation du patrimoine vivant, décembre 1991, p. 7
2. idem, p. 23-26

MÉMOIRE DU CONSEIL

à la Commission nationale sur l'Avenir du Québec

Le 16 mars dernier, le Conseil de direction du Conseil québécois du patrimoine vivant adoptait le texte d'un mémoire destiné à la Commission nationale sur l'Avenir du Québec, laquelle a siégé du 22 au 29 mars. Le mémoire a été adopté à la Commission le 17 mars.

Résumé du mémoire

Après un avant-propos où était décrit un type de porteur de traditions (le conteur), le mémoire, dans une première partie, présentait le Conseil québécois du patrimoine vivant, son histoire, sa mission et ses objectifs, son fonctionnement, son environnement et son membership.

Puis, la notion de patrimoine vivant était décrite à partir d'une dizaine de références québécoises et internationales, contemporaines et historiques.

Ensuite, la problématique de la situation du patrimoine vivant ou culture traditionnelle et populaire était brièvement exposée comme un défi pour notre temps et une responsabilité pour l'État du Québec.

Recommandations

Enfin, le mémoire formulait des recommandations dont voici le texte :

Nous recommandons donc :

1. Que, **advenant que le peuple du Québec, dans le cadre du référendum prévu, opte pour la souveraineté du Québec**, la déclaration de souveraineté fasse allusion au patrimoine vivant, dans l'esprit des observations faites aux sections 2 et 3 du présent mémoire.

2. Que le nouvel État mette en place le plus tôt possible après sa création une politique et des programmes propres au secteur du patrimoine vivant, relevant principalement du ministère de la Culture et des Communications, sans exclure les autres ministères, en particulier le ministère de l'Éducation, et les sociétés d'État.

3. Que le gouvernement du nouvel État du Québec procède à un rééquilibrage des sommes actuellement consacrées au patrimoine en attribuant au patrimoine vivant une proportion plus équitable des sommes actuellement dévolues à l'ensemble du patrimoine, démontrant ainsi sa volonté de favoriser davantage le développement des personnes et de la collectivité, via la promotion et le soutien du patrimoine vivant.

4. Que, dans l'esprit des observations faites aux sections 2 et 3 du présent mémoire, le gouvernement du Québec, **advenant que le peuple du Québec, dans le cadre du référendum prévu, n'opte pas pour la souveraineté du Québec**, mette en place le plus tôt possible une politique et des programmes propres au secteur du patrimoine vivant, relevant principalement du ministère de la Culture et des Communications, sans exclure les autres ministères, en particulier le ministère de l'Éducation, et les sociétés d'État.

5. Que le gouvernement du Québec procède rapidement à un rééquilibrage des sommes consacrées au patrimoine en attribuant au patrimoine vivant une proportion plus équitable des sommes actuellement dévolues à l'ensemble du patrimoine, démontrant ainsi sa volonté de favoriser davantage le développement des personnes et de la collectivité.

Parmi les annexes, on trouvait entre autres, le texte de la *Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire* adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa vingt-cinquième session à Paris, le 15 novembre 1989. On y trouvait aussi la liste des organismes membres du Conseil.

LA RECOMMANDATION DE L'UNESCO

sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire

(CONFÉRENCE GÉNÉRALE, PARIS, 15 NOVEMBRE 1989)

La Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Paris du 17 octobre au 16 novembre 1989, à l'occasion de sa vingt-cinquième session,

Considérant que la culture traditionnelle et populaire fait partie du patrimoine universel de l'humanité, qu'elle est un puissant moyen de rapprochement des différents peuples et groupes sociaux et d'affirmation de leur identité culturelle,

Notant son importance sociale, économique, culturelle et politique, son rôle dans l'histoire d'un peuple et sa place dans la culture contemporaine,

Soulignant la nature spécifique et l'importance de la culture traditionnelle et populaire en tant que partie intégrante du patrimoine culturel et de la culture vivante,

Reconnaissant l'extrême fragilité de certaines formes de la culture traditionnelle et populaire, particulièrement celle des aspects relevant des traditions orales et le risque que ces aspects puissent être perdus,

Soulignant le besoin de reconnaître dans tous les pays le rôle de la culture traditionnelle et populaire et le danger qu'elle court face à de multiples facteurs,

Estimant que les gouvernements devraient jouer un rôle décisif dans la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire et agir au plus vite,

Ayant décidé, lors de sa vingt-quatrième session, que « la sauvegarde du folklore » devrait faire l'objet d'une recommandation aux États membres au sens de l'article IV, paragraphe 4, de l'Acte constitutif,

Adopte la présente recommandation le quinzième jour de novembre 1989.

A. La Conférence générale recommande aux États membres d'appliquer les dispositions ci-après concernant la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire en adoptant les mesures législatives ou autres qui pourraient être nécessaires, conformément aux pratiques constitutionnelles de chacun d'entre eux, pour donner effet dans leurs territoires aux principes et aux mesures définies dans cette recommandation.

La Conférence générale recommande aux États membres de porter la présente recommandation à la connaissance des autorités, services ou organes ayant compétence pour s'occuper des problèmes posés par la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire ainsi qu'à l'attention des diverses organisations ou institutions s'occupant de la culture traditionnelle et populaire et d'encourager les contacts avec les organisations internationales appropriées s'occupant de la sauvegarde de celle-ci.

La Conférence générale recommande qu'aux dates et de la manière qu'elle détermine, les États membres soumettent à l'Organisation des rapports sur la suite qu'ils auront donnée à cette recommandation.

A. Définition de la culture traditionnelle et populaire

Au sens de la présente recommandation : la culture traditionnelle et populaire est l'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la tradition, exprimées par un groupe ou des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci, les normes et les valeurs se transmettant oralement, par imitation ou par d'autres manières. Ses formes comprennent, entre autres, la langue, la littérature, la musique, la danse, les jeux, la mythologie, les rites, les coutumes, l'artisanat, l'architecture et d'autres arts.

B. Identification de la culture traditionnelle et populaire

La culture traditionnelle et populaire, en tant qu'expression culturelle, doit être sauvegardée par et pour le groupe (familial, professionnel, national, régional, religieux, ethnique, etc.) dont elle exprime l'identité. À cette fin, les États membres devraient encourager, aux niveaux national, régional, international, les recherches appropriées...

C. Conservation de la culture traditionnelle et populaire

La conservation concerne la documentation relative aux traditions se rapportant à la culture traditionnelle et populaire et a pour objectif, en cas de non-utilisation ou d'évolution de ces traditions, que les chercheurs et les porteurs de la tradition puissent disposer de données leur permettant de comprendre le processus de changement de la tradition. Si la culture tradition-

nelle et populaire vivante, étant donné son caractère évolutif, ne peut pas toujours donner lieu à une protection directe, celle qui a fait l'objet de fixation devrait être protégée efficacement...

D. Préservation de la culture traditionnelle et populaire

La préservation concerne la protection des traditions se rapportant à la culture traditionnelle et populaire et de ceux qui en sont les porteurs, étant entendu que chaque peuple a un droit sur sa propre culture et que son adhésion à cette culture perd souvent de sa force sous l'influence de la culture industrialisée qui est diffusée par les médias. Aussi faut-il prendre des mesures pour garantir le statut et le soutien économique des traditions se rapportant à la culture traditionnelle et populaire, aussi bien au sein des collectivités dont elles sont issues qu'en dehors d'elles...

E. Diffusion de la culture traditionnelle et populaire

Les populations devraient être sensibilisées à l'importance de la culture traditionnelle et populaire en tant qu'élément d'identité culturelle. Afin de permettre une prise de conscience de la valeur de la culture traditionnelle et populaire et de la nécessité de préserver cette dernière, une large diffusion des éléments constituant ce patrimoine culturel est essentielle.

Lors d'une telle diffusion, il importe néanmoins d'éviter toute déformation afin de sauvegarder l'intégrité des traditions...

F. Protection de la culture traditionnelle et populaire

La culture traditionnelle et populaire, en tant qu'elle constitue des manifestations de la créativité intellectuelle individuelle ou collective, mérite de bénéficier d'une protection s'inspirant de celle qui est accordée aux productions intellectuelles. Une telle protection de la culture traditionnelle et populaire se révèle indispensable en tant que moyen permettant de développer, perpétuer et diffuser davantage ce patrimoine, à la fois dans le pays et à l'étranger, sans porter atteinte aux intérêts légitimes concernés.

En dehors des aspects « propriété intellectuelle » de la « protection des expressions du folklore », il y a plusieurs catégories de droits qui sont déjà protégées, et qui devraient continuer à l'être à l'avenir dans les centres de documentation et les services d'archives consacrés à la culture traditionnelle et populaire...

G. Coopération internationale

Compte tenu de la nécessité d'intensifier la coopération et les échanges culturels, notamment par la mise en commun de ressources humaines et matérielles, pour la réalisation de programmes de développement de la culture traditionnelle et populaire visant à la réactivation de cette dernière, et pour les travaux de recherche effectués par des spécialistes d'un État membre dans un autre État membre, les États membres devraient...

(Note: Chacun des principes énoncés ci-haut est accompagné d'un ensemble de 30 mesures recommandées aux États membres et relatives à chacun de ces principes.)

Ça bouge !

DANS LE PATRIMOINE VIVANT

La Grande Tournée du CQPV

C'est parti !

Les 10 et 13 mars dernier, deux rencontres avec des organismes nationaux ont inauguré officiellement *La Grande Tournée du CQPV*.

Lors de ces rencontres, des présentations de l'organisme et de son développement ont été faites par le président et le directeur général. Les objectifs sont de concerter le milieu, de présenter le plan d'action du Conseil québécois et de susciter des adhésions. En augmentant son membership, le CQPV sera d'autant plus en mesure de représenter et de défendre les intérêts collectifs des intervenants en patrimoine vivant.

Les présentations ont été suivies par des discussions sur les objectifs et les orientations du CQPV par les personnes participantes. Au lendemain de ces rencontres, nous recevions deux nouvelles adhésions, celles du Conseil des Métiers d'Art du Québec et du Musée de la Civilisation de Québec.

Le 1^{er} avril marquait le début de la tournée des régions du Québec. C'est à Joliette, dans la région de Lanaudière, que s'est amorcée la rencontre avec les personnes et organismes du milieu pour échanger et développer l'adhésion au CQPV.

C'est dans le cadre du Festival des Arts et Traditions populaires de Lanaudière et

en lien avec le Conseil de la Culture de la région de Lanaudière que nous avons tenu cette rencontre. Une excellente participation, malgré le manque de temps pour la préparation et les invitations...

On devra se réajuster pour une meilleure diffusion de l'information dans le milieu. Nos excuses pour les délais aux gens de Lanaudière...

Déjà plusieurs régions se sont inscrites à *La Grande Tournée du CQPV*.

Le 22 avril c'est à St-Hyacinthe, en Montérégie, que se tiendra la rencontre. Plus de deux cents invitations ont été acheminées dans cette grande région par le CQPV et le Conseil de la Culture de la Montérégie. Ce sera une rencontre de tous les intervenants, porteurs, diffuseurs, chercheurs et personnes intéressées par les diverses expressions de la tradition.

Le 27 mai, c'est à Chandler en Gaspésie, au pays de « Madame la Bolduc », que se tiendra la rencontre du patrimoine vivant gaspésien.

Le 9 juin, c'est aux Îles-de-la-Madeleine que notre directeur général, François Beaudin, se rendra pour y souffler un vent d'information sur le CQPV.

Le 11 juin, c'est à Montréal, dans le cadre du Festival *La Grande Rencontre* intitulé cette année *Accordons nos violons...*

que se tiendra la réunion. C'est sur le site du marché Maisonneuve et au Centre Culturel et sportif de l'Est, un lieu du patrimoine culturel de Montréal, que les gens du patrimoine vivant sont conviés à venir échanger.

Le 18 juin, c'est à Rouyn-Noranda en Abitibi que les représentants du CQPV iront partager leurs espoirs et entendre les désirs des Abitibiens.

Cette tournée exprime notre volonté, comme organisme, d'être près du milieu, de connaître les personnes, les lieux et les régions où s'expriment au quotidien nos diverses traditions populaires.

Quand nous serons dans votre région, venez nous voir et amener vos amis-es. C'est ensemble, que nous bâtirons un organisme représentatif de nos besoins collectifs, nous permettant ainsi de travailler au développement du patrimoine vivant et de notre avenir culturel.

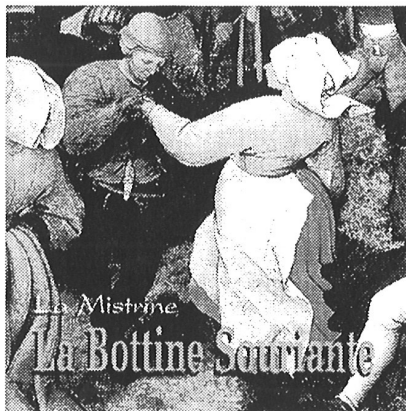
P.S. : D'autres rencontres sont en préparation dans les différentes régions du Québec, elles vous seront annoncées dès qu'elles nous seront confirmées. Cette grande tournée se terminera par un grand rassemblement à l'automne 1995.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Gilles Garand, président

Ça bouge !

DANS LE PATRIMOINE VIVANT



Autrement Danielle Martineau

Disques BROS 4002-2

Danielle Martineau a lancé récemment un nouvel album intitulé **Autrement**. Aliant à la fois une orchestration qui va du traditionnel cajun et québécois au rock ou encore au progressif, l'artiste propose une poésie qui souligne ou dénonce des faits ou des caractères qui illustrent la vie quotidienne dans son allure bien actuelle.

Les textes et la musique sont interprétés par une équipe de musiciens qui jouent avec une justesse et une dynamique qui témoignent de la qualité de ce produit.

Normand Legault

La Mistrine La Bottine Souriante

Mille-Pattes MPC-2038

Avec cette nouvelle parution (automne 1994), la Bottine Souriante confirme son « statut » dans les ligues majeures du monde musical actuel. Sa présence sur les listes des meilleurs vendeurs des magasins de disques pendant de nombreuses semaines en est le meilleur indice. Dans les 12 pièces de **La Mistrine**, le groupe continue les métissages amorcés sur **Je voudrais changer de chapeau** et menés à maturité sur **Jusqu'aux p'tites heures**. À travers un répertoire couvrant pratiquement le dernier millénaire, les neuf musiciens du groupe et leurs quelques invités s'en donnent toujours à cœur joie, apportant leur touche à la fois personnelle et « universalisante » aux chansons et reels hérités des siècles passés aussi bien qu'aux opus plus contemporains de Lionel Daunais, Philippe Bruneau, Michel Rivard ou Muriel Millard. Par exemple, la chanson *Dans nos vieilles maisons*, de cette dernière, se découvre parfois des couleurs mexicaines ; ailleurs c'est le Money Musk qui, en conclusion de la pièce *Christophe*, prend des odeurs passablement créoles que n'ont probablement jamais soupçonnées les trappeurs du temps jadis.

Mais, au-delà de ces attraits particuliers, l'intérêt premier de la démarche de la Bottine Souriante reste leur manière d'assurer la continuité d'une certaine « façon » bien incrustée dans notre culture collective. Et cette « façon » se fait de plus en plus intemporelle. Ce n'est pas la première fois que le groupe inclut des pièces « récentes » à son répertoire : Félix Leclerc, Raymond Lévesque, Marcel Messervier ou Ovila Légaré y ont déjà trouvé place et j'ai l'impression que l'on n'a pas fini d'y découvrir ou redécouvrir des auteurs et/ou compositeurs de notre temps, à travers des arrangements alliant tradition, actualité et même un certain futurisme, comme dans les inquiétantes sonorités de *La Mistrine* ou du *Reel des soucoupes volantes*. Ah ! oui, j'oubliais : il est même possible de voir une pièce du présent disque à la télé de Musique Plus. Il s'agit du génial clip illustrant *Le Rap à Ti-Pétang*, dont les concepteurs ont fait preuve d'une inspiration tout à fait appropriée. Précipitez-vous sur votre cellulaire et réclamez son passage à *Vox Pop*, l'émission est là pour ça !

Richard Baillargeon

Ça bouge !

DANS LE PATRIMOINE VIVANT

CHANGEMENTS

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CAUCUS CANADIEN DU FOLK ALLIANCE

Les 11, 12 et 13 novembre dernier, se tenait à Winnipeg une rencontre de différents intervenants du "folk", une trentaine de personnes et organismes qui travaillent à la promotion et à la valorisation de cette culture vivante. Étaient présents les organisateurs et les organisatrices des Festivals de Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Toronto, Régina et Montréal, ainsi que des musiciens et musiciennes tels Danielle Martineau, Pierre Guérin et Anita Best.

Toutes les personnes participantes étaient membres du *North American Folk Alliance*, un des plus importants regroupements dans le monde de la musique et des arts traditionnels.

Cet événement avait pour objectif de créer un organisme qui aurait pour mission de supporter les arts de la scène provenant des traditions des diverses cultures sur les scènes du pays et sur la scène internationale.

Après ces trois journées, les buts du Caucus étaient clairs : établir et développer un réseau, encourager le développement du professionnalisme et celui des différents marchés, augmenter la participation au Caucus, développer une représentation forte à l'Alliance Folk, améliorer la perception et l'image que l'on projette des Arts de la scène des diverses traditions et augmenter la couverture médiatique et la participation aux différents événements à caractère folklorique.

À cette rencontre, Andrés Mendoza et la musicienne Danielle Martineau ont été élus pour assurer le suivi au Québec. C'est à suivre...

Gilles Garand



Christine Bertrand

À la suite de la démission de Marc Benoit de ses fonctions de trésorier et de membre du Conseil d'administration, pour des raisons de santé, le Conseil d'administration a procédé, le 28 janvier dernier, à la nomination, conformément aux règlements généraux, de madame Christine Bertrand, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, comme membre du Conseil d'administration et de Normand Legault, qui était déjà membre du Conseil d'administration, comme membre du Conseil de direction et trésorier du Conseil québécois du patrimoine vivant.

Félicitations et meilleurs vœux de succès à ces membres dans leurs nouvelles fonctions.

COMPOSITION DU PATRIMOINE VIVANT

DU QUÉBEC

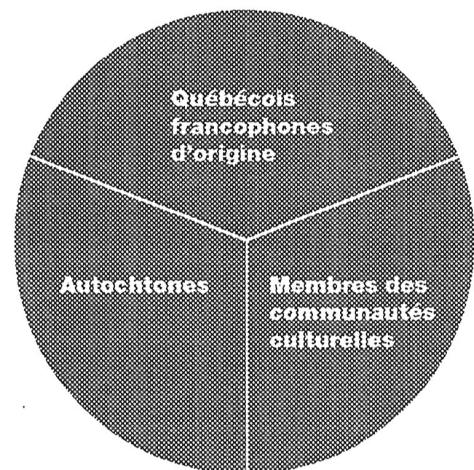
Le patrimoine vivant origine des divers éléments de la collectivité québécoise qui vous sont présentés dans le diagramme ci-joint.

QUELQUES GUIDES DE RÉFÉRENCE ACTUELLEMENT DISPONIBLES :

Conseil des métiers d'art du Québec, Répertoire - *Les artisans et artisans professionnels en métiers d'art du Québec*, 1994

Chartrand, Pierre, dir. *Guide de la danse et de la musique traditionnelles du Québec*, Centre Mnémo, 1994

Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec*, Publications du Québec, 1994, 5e éd.



Ça bouge !

DANS LE PATRIMOINE VIVANT

Lanaudière : Mémoire et Racines

Le 8 juin 1994 naissait à Joliette, de la volonté des gens du milieu de la chanson, de la musique et de la danse traditionnelle québécoise, un nouvel organisme sans but lucratif dont les objectifs sont :

- encourager et mettre en valeur, surtout par des artistes professionnels, les arts traditionnels tels que la chanson, la musique, la danse, le conte ainsi que toute autre forme d'expression issue du patrimoine national et les rendre accessibles à tous les publics ;

- favoriser le regroupement des forces vives du patrimoine.

Lanaudière : Mémoire et Racines compte présentement une soixantaine de membres et un dynamique conseil d'administration composé de Normand Miron, président, Mario Forest, secrétaire-trésorier, Gilles Cantin, Isabelle Froment, Camille Lépine, André Marchand et Laurent Marchand. Des comités de programmation, des finances, de communication et de logistique sont en place pour préparer cet événement.

La création de Lanaudière : Mémoire et Racines aura comme principale activité l'organisation d'un Festival Folk annuel où les traditions québécoises seront à l'honneur. Il est possible de devenir membre de l'organisme en faisant parvenir à l'adresse mentionnée plus bas un chèque au montant de 10,00 \$.

**Festival Folk
Mémoire et Racines,
29 juillet 1995**

La première édition de ce festival aura lieu le 29 juillet 1995 au terrain de jeux Saint-Jean-de-Bosco, site exceptionnel

longeant la rivière l'Assomption, à St-Charles-Borromée en banlieue de Joliette.

C'est dans le cadre d'une grande fête qui s'adresse à toute la famille que nous présenterons les musiques, les chansons et les danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs. Par cet événement, nous souhaitons rendre accessibles au public, en favorisant les échanges, différentes traditions vivantes du Québec et lui permettre de découvrir d'autres traditions du monde.

Situation unique au Québec, la région de Lanaudière est une véritable pépinière de groupes de musiciens et de danseurs folkloriques talentueux qui mettent en évidence la richesse du patrimoine de notre région. On a qu'à penser au nombre important d'enregistrements de qualité réalisés ces deux dernières années par des groupes de la région dont les plus connus sont La Bottine Souriante, La Chasse Galerie, Les Frères Labri, La Galvaude, Guignolée, Hommage aux Aînés, Légende, André Marchand et Grey Larsen et La Vesse du Loup.

La première édition de ce festival sera le reflet de cette volonté créatrice du milieu. En effet, tous les participants, qu'ils soient organisateurs, musiciens, techniciens, responsables de sites, etc. seront bénévoles pour que le festival puisse naître. Par ce geste symbolique et généreux, le milieu de la musique et de la danse traditionnelle veut démontrer sa préoccupation du développement de la communauté lanaudoise.

La majorité des groupes de la région seront présents. Il y aura aussi des artistes d'autres régions du Québec, des représentants d'autres cultures du Québec contemporain et possiblement des artistes de l'étranger.

Description des activités

Le festival durera toute une journée. Il y aura quatre sites différents (deux amplifiés et deux acoustiques) qui fonctionneront simultanément durant toute la journée. Ces lieux de rencontre et d'échange favoriseront la transmission au moyen d'ateliers de démonstration, d'ateliers thématiques et d'ateliers d'apprentissage en danse, en chanson et en répertoire musical. Un des sites servira de scène ouverte au public qui voudra partager ses talents. Des animateurs initieront les jeunes et les moins jeunes aux chansons, danses, contes et jeux traditionnels d'ici et d'ailleurs.

À partir de 18h00, des spectacles, d'une durée variant de 30 à 45 minutes, seront offerts de façon continue par les artistes invités et ce sur une grande scène aménagée au pied d'une pente qui fait de ce lieu un amphithéâtre naturel extraordinaire.

Sur l'ensemble du site, il y aura la présence d'amuseurs publics (clowns, jongleurs, mimes...) qui se produiront à différents moments de la journée. Artisans, facteurs d'instruments, artistes en arts visuels seront aussi au rendez-vous. On offrira aux spectateurs des lieux de ravitaillement et de rafraîchissement de qualité.

Mario Forest

**Lanaudière : Mémoire et Racines
Casler postal 4
Joliette
J6E 3Z3
Téléphone : (514) 759-3308
Télécopieur : (514) 756-4026**

accordons nos violons
tout l'monde balance
et pis tout l'monde danse

**la grande
rencontre**
[9•10•11 JUIN]
Place du marché
Maisonneuve
Montréal]'95

Le seul festival à jumeller étroitement musique et danse traditionnelles québécoises

- des concerts de prestige avec les grands noms de la musique traditionnelle du Québec
- plus d'une centaine d'artistes en provenance des quatre coins du Québec
- des concerts gratuits de musique et de chansons traditionnelles
- des ateliers de chansons, de musique et de danse
- des veillées de danse hors du commun

Des artistes de renommée !

Jocelyn Bérubé, Benoît Bourque, Gaétane Breton, Raymond Dinel, Michel Faubert, Richard Forest, Gilles Garand, Dorothee Hogan, Sabin Jacques, Gabriel Labbé, Stéphanie Labbé, Alain Lamontagne, Gilles Lapierre, Luc Lavallée, Lise Lebeau, Jérémie Leblanc, Benoît Legault, Normand Legault, Susie Lemay, Mario Loiselle, Gilles Losier, Josée Mayrand, Aldor Morin, Gilbert Ouellet, Raynald Ouellet, Michel Payer, Hermas Réhel, Jean-Marie Verret...

Des groupes de musique reconnus !

Guignolée, Le Frères Brunets, Arc-en-son, Volée d'Castor, La Prétentaine, Chasse-Galerie, Les Frères Labri...

et le spectacle

HOMMAGE À MONTMARQUETTE

avec : Gabriel Labbé, Mario Loiselle, Richard Forest, Sabin Jacques, Jocelyn Bérubé, Benoît Bourque

INFORMATION : (514) 273-0880

**Société pour la promotion de la
danse traditionnelle québécoise**
911, rue Jean-Talon est, suite 307 A, Montréal H2R 1V5

DEVENEZ MEMBRE DU CQPV !

Vous êtes porteur de traditions, chercheur, artisan, conteur, chanteur, musicien ou animateur ? Vous n'œuvrez pas dans le domaine de la préservation du patrimoine vivant, mais vous y portez un intérêt et un attachement tout particulier ? Soyez au fait de tous les développements qui y sont reliés et devenez membre du **Conseil québécois du patrimoine vivant**. Parlez-en à votre entourage. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire d'inscription publié dans ce bulletin. Il ne vous en coûtera que 25 \$ pour vous inscrire à titre individuel ou 50 \$ à titre d'organisme.

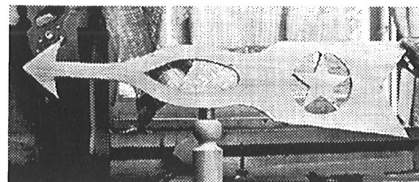
POUR NOUS REJOINDRE

Si vous voulez nous faire part d'un événement que vous organisez, qu'il soit de petite ou de grande envergure ; si vous désirez publier un petit mot sur votre implication dans le milieu, sur la parution d'un ouvrage ou la sortie d'un disque ; ou, encore, nous faire parvenir vos suggestions de toutes sortes, vous pouvez le faire en écrivant à l'adresse suivante :

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU PATRIMOINE VIVANT

Case postale 1442
Québec, Qc
G1K 7G7

Téléphone : (418) 522-5892
Télécopieur : (418) 647-4439



N'oubliez pas : il n'en tient qu'à vous pour que ce bulletin soit aussi vivant et dynamique que l'est votre implication dans le milieu.

Changement d'adresse

Pour continuer à recevoir l'information destinée à tous les membres ainsi que le bulletin *Paroles, Gestes et Mémoires*, on est prié de tenir le secrétariat informé de tout changement d'adresse en écrivant ou télécopiant ses nouvelles coordonnées.

Formule d'adhésion

Je veux adhérer au **CQPV**

Vous trouverez ci-joint ma cotisation au montant de :

25 \$ individu 50 \$ organisme

payée à l'ordre du

Conseil québécois du patrimoine vivant

chèque mandat postal

Nom :

Prénom :

Titre :

Nom de l'organisme ou de l'association :

Adresse :

Ville :

Région :

Province :

Code postal :

Téléphone : Résidence :

Bureau :

Télécopieur :

Secteur d'inscription :

Individuel Régional National Communautés culturelles Autochtones

Signature

Date

Responsable du bulletin :

Pierre Chartrand

Coordination et révision linguistique :

François Beaudin

Secrétariat :

Odile Van der Kelen

Photographies :

Louise De Grosbois

Léo-Daniel Lambert

Louise Leblanc

Graphisme :

acolytes & associés

Impression :

Service d'imprimerie de la CSN

Dépôt légal -

ISSN 1198-7170

**Bibliothèque nationale du Québec,
1994**

**Bibliothèque nationale du Canada,
1994**

Le Conseil québécois du patrimoine vivant a été incorporé le 22 janvier 1993 et fondé le 3 octobre 1993. Organisme national reconnu et subventionné par le ministère de la Culture et des Communications.

Les textes signés présentés dans le bulletin *Paroles, Gestes et Mémoires* n'engagent que leurs auteurs et non les responsables du bulletin, ni le CQPV.